

**UNIVERSITE DE TOULON**  
**UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES**

**REGLEMENT D'EXAMEN ANNEE 2018-2022**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022**  
**LICENCE ART, LETTRES, LANGUES**  
**MENTION LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**  
**PARCOURS ANGLAIS / ALLEMAND**  
**PARCOURS ANGLAIS / ESPAGNOL**  
**PARCOURS ANGLAIS / ITALIEN**

Les présentes règles s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants et la charte des examens :

Articles L 613-3, L 613-4 et L 613-5 du Code de l'Education,  
Décret du 23 août 1985 relatif aux conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,  
Arrêté du 9 avril 1997 relatif au DEUG, à la licence et à la maîtrise,  
Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,  
Décret N° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,  
Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience,  
Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence,  
Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Arrêté d'accréditation n°20141403 du 03 octobre 2014

## **1 PRESENTATION GENERALE**

**Pour les semestres 4, 5 et 6, l'étudiant doit choisir l'une des quatre spécialisations professionnelles proposées dans la maquette : Spécialisation Tourisme et Monde Maritime ; Spécialisation Etudes Politiques et Communication ; Spécialisation Langue et Traduction ; Spécialisation FLE et Enseignement. Le choix effectué au semestre 4 est définitif.**

La licence est constituée de six semestres consécutifs notés de S1 à S6.  
Les semestres sont répartis par 2 en trois niveaux L1, L2, L3.  
Le diplôme national de Licence requiert l'acquisition de 180 ECTS.

## **2 CONDITIONS D'ADMISSION**

### **2.1 Conditions d'admission en première année de licence**

Dans les conditions définies par l'article L 612-3 du Code de l'Education, l'étudiant est admis à s'inscrire en premier semestre de Licence s'il est titulaire :

- soit du baccalauréat,
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires,
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale,
- soit, conformément aux dispositions des décrets précités relatifs à la validation des acquis.

## **2.2 Conditions d'admission en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de licence**

En L2, l'étudiant **venant d'un autre établissement** est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu le L1 dans la même mention ou spécialité de licence.

En L3, l'étudiant **venant d'un autre établissement** est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu **120 ECTS** dans la même mention ou spécialité de licence.

**Pour les étudiants de l'UTLN, voir chapitre 6.3.**

Dans le cas où l'étudiant ne possède pas le L1 ou le L2 requis, il doit effectuer un dossier unique d'admission (voir sur le site de l'Université).

## **3 MODALITES D'INSCRIPTION**

### **3.1 Inscriptions administratives**

L'étudiant doit s'inscrire administrativement à l'Université de Toulon au début de chacune des trois années de la licence.

Les conditions d'inscription dans chaque année de la licence dépendent des règles d'admission définies dans le paragraphe 2 du présent règlement.

Le nombre d'inscriptions annuelles sur l'ensemble du cursus licence est limité à 5.

Les inscriptions supplémentaires seront éventuellement accordées par le Président de l'Université après avis du président du jury de l'année non obtenue par l'étudiant.

La demande de dérogation devra être déposée au service de la scolarité administrative de la DEVE.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans la même formation, les crédits ECTS délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et il valide seulement le nombre de crédits manquants pour l'obtention de son diplôme.

L'étudiant devra établir un contrat pédagogique avec le responsable de la formation.

### **3.2 Inscriptions pédagogiques**

L'inscription pédagogique valide le contrat d'études de l'étudiant.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres consécutifs auprès du secrétariat pédagogique de la composante.

Les étudiants sous conditions particulières d'études peuvent bénéficier d'un contrat pédagogique aménagé. Les régimes spéciaux sont définis dans la charte des examens (voir sur le site de l'Université).

## **4 MODALITES D'ENSEIGNEMENTS**

### **4.1 Organisation**

Dans le cadre du système européen, chaque formation est organisée en année (AN), semestre (SEM), Unité d'Enseignement (UE), Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE).

Des ECTS sont affectés à chaque subdivision.

Une année vaut 60 ECTS et un semestre 30 ECTS.

La licence est organisée en :

3 années (L1, L2, L3) de 2 semestres consécutifs (S1 S2, S3 S4, S5 S6).

Chaque ECUE peut être organisé selon des modalités d'enseignement qui lui sont propres construites sur une combinaison de Cours Magistral (CM), Travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), projet (PJ).

La Licence LEA nécessite la pratique de deux langues étrangères, qui se concrétise par deux expériences à l'étranger obligatoires.

Un projet linguistique en 2ème année et un stage professionnel en 3ème année (à effectuer dans le domaine de spécialisation choisi en L2).

Si la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 empêche le bon déroulement du stage à l'étranger, celui-ci pourra être remplacé par un dossier ou par un stage en France.

## **5 MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CALCUL DES NOTES**

Le contrôle des connaissances est organisé en deux sessions, pour chaque année d'études.

Une année s'obtient par l'acquisition de 60 ECTS.

L'étudiant qui n'a pas obtenu l'année à la première session est convoqué pour passer une ou plusieurs épreuves à la seconde session.

### **5.1 Nature des épreuves**

Le contrôle des connaissances et aptitudes s'effectue soit par un contrôle continu (CC) soit par un contrôle terminal (CT), soit par une combinaison des deux.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Lorsque des enseignements de spécialité ont lieu en langue étrangère, l'examen se déroulera en français.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans les tableaux annexes.

Les étudiants doivent se présenter à toutes les épreuves prévues dans leur contrat d'études

En application du statut de l'engagement étudiant, l'évaluation de l'investissement de l'étudiant engagé au sens dudit Statut donne lieu à une compensation pouvant aller jusqu'à 0,5 point sur 20 dans sa moyenne annuelle afin de l'aider à valider son année ou lui permettre d'obtenir une mention. La compensation est cumulable avec d'autres bonifications, telles que celles liées à l'implication dans des ateliers artistiques ou culturels de l'Université, ou au Service des sports (SUAPS), mais sera plafonnée de façon à ce que la somme de ces bonifications ne dépasse pas 0,5 point sur 20 sur la moyenne annuelle de l'étudiant engagé.

La compensation sur la moyenne annuelle ou semestrielle n'est attribuable qu'une fois par année universitaire.

### **5.2 Calcul des notes**

ECUE : lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de CC et CT la règle de calcul de la note est spécifiée dans le tableau annexe.

UE : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

SEMESTRE : la note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

ANNEE : la note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

DIPLOME : la note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestre ou année, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note.

Le coefficient de l'enseignement est alors neutralisé (ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

*Inscription tardive*

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par une neutralisation des coefficients correspondants. Dans le cas de contrôle continu, une absence à plus de la moitié des épreuves se traduit par la neutralisation du coefficient du CC.

### **5.3 Cas particulier des étudiants effectuant un semestre ou une année à l'étranger**

Sur la base du contrat d'études, l'étudiant obtient des notes par équivalence conformément à la charte « étudiants en mobilité internationale ».

### **5.4 Absence aux épreuves**

Toute absence à une épreuve de la 1<sup>ère</sup> ou de la 2<sup>ème</sup> session est sanctionnée par la note de 0/20. Un étudiant absent pour raison grave et dûment justifiée à une ou des épreuves de la 2<sup>ème</sup> session, peut faire une demande de remplacement au président du jury. Il se procure le formulaire adéquat auprès du secrétariat pédagogique de la formation. Cette disposition ne confère aucun droit pour l'étudiant.

### **5.5 Dispositif spécial applicable en cas d'aggravation de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19**

Si la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 s'aggrave dans la période prévue dans le calendrier de l'année universitaire pour l'organisation du contrôle des connaissances et si les mesures de protection sanitaire prises pour y faire face exigent d'organiser ce contrôle des connaissances entièrement à distance, le dispositif spécial décrit ci-après s'applique par dérogation aux règles de droit commun prévues dans le présent règlement.

Tous les ECUE, quelle que soit leur modalité de contrôle des connaissances figurant sur la maquette annexée au présent règlement des études, sont évalués en contrôle continu intégral.

Les principes posés dans ce dispositif spécial sont applicables également pour la session de rattrapage des premier et second semestres, si les conditions de son application sont toujours réunies.

## **6 MODALITES D'ACQUISITION DES CREDITS EUROPEENS ET REGLES DE PROGRESSION**

Les modalités d'acquisition des crédits européens sont les mêmes pour les deux sessions. Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

Pour obtenir les ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- Soit les obtenir directement en obtenant une note  $\geq 10/20$ .
- Soit les obtenir par compensation.

Les ECUE dont la note est  $\geq 10/20$  sont capitalisables.

Les UE dont la note est  $\geq 10/20$  sont définitivement acquises et capitalisables.

### **6.1 Règles de compensation**

#### **La compensation directe à l'intérieur d'une unité d'enseignement (UE)**

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les ECUE d'une UE et si la note obtenue à l'UE est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

#### **La compensation entre unités d'enseignement à l'intérieur du semestre**

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les UE d'un semestre et si la note obtenue au semestre est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide le semestre et les UE qui le composent.

Une note seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langues. En dessous de cette note seuil la compensation des UE à l'intérieur du semestre ne peut pas se faire.

La compensation entre deux ou plusieurs UE peut être refusée par l'étudiant s'il veut redoubler ces UE, non directement acquises pour poursuivre dans un parcours choisi.

Dans ce cas, l'étudiant devra repasser tous les ECUE <10/20 des UE non validées.

#### La compensation entre semestres d'une même année pédagogique

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les deux semestres consécutifs d'une même année et si la note obtenue à l'année est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide l'année et les deux semestres qui la composent.

La compensation en L2 n'est autorisée que si le projet linguistique a été effectué.

La compensation en L3 n'est autorisée que si le stage professionnel a été effectué.

## **6.2 Deuxième session**

Une deuxième session est organisée à une période fixée dès la publication des résultats de la première session.

Elle est destinée aux étudiants déclarés non admis à la première session.

Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011, la session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

La meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

#### Report des notes obtenues à la 1<sup>ère</sup> session :

La 2<sup>ème</sup> session porte sur les ECUE non acquis des UE non validées par l'étudiant à la 1<sup>ère</sup> session. L'étudiant conserve le bénéfice des notes  $\geq 10/20$  sur proposition du jury aux UE et ECUE.

#### Cas particulier des notes obtenues en contrôle continu :

Aucune note obtenue en contrôle continu n'est reportée à la deuxième session, sauf dans le cas des semestres dont l'évaluation est uniquement au contrôle continu.

#### Renonciation du bénéfice du report :

- L'étudiant ne peut pas renoncer au bénéfice de la note acquise à une UE  $\geq 10/20$ .

- L'étudiant peut renoncer au bénéfice de la note acquise à un ECUE  $\geq 10/20$  d'une UE non validée par demande écrite déposée dans les quinze jours après délibération du jury.

Dans ce cas, seule la note obtenue lors de la deuxième session sera prise en compte lors des délibérations finales.

#### Règles de calcul de notes spécifiques à la 2<sup>ème</sup> session aux ECUE :

Les notes de CC ne sont pas reportées ; seule la note d'examen obtenue à la session 2 est prise en compte pour le calcul de la note à l'ECUE.

## **6.3 Règles de progression et redoublement**

Un étudiant accède à l'année supérieure dès lors qu'il a acquis les 60 ECTS de son année pédagogique, à la 1<sup>ère</sup> ou à la 2<sup>ème</sup> session.

Un étudiant qui, à la 2<sup>ème</sup> session, n'a pas acquis les 60 ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure sur proposition du jury, dès lors qu'il a acquis 1 semestre en totalité et minimum 15 ECTS dans l'autre semestre.

Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être admis si l'étudiant n'a pas acquis les 60 ECTS de la L1.

A titre transitoire pour l'année universitaire 2012/2013, suite à la délibération 2012-69 du CA du 12 juillet 2012, il est proposé les dispositions suivantes :

- Accès en L2 : tout étudiant ayant acquis 1 semestre de la L1,
- Accès en L3 : tout étudiant ayant acquis 3 semestres sur les 2 premières années.

Le stage de 3<sup>ème</sup> année, tout comme le projet linguistique de Seconde année, ne seront validés que par obtention d'un minimum de 10/20 au rapport et à la soutenance de projet et du stage. Le stage de 3<sup>ème</sup> année devra s'effectuer dans le domaine de spécialisation choisi en L2.

#### Renonciation du bénéfice du redoublement :

L'étudiant qui redouble conserve toutes les notes d'UE et d'ECUE  $\geq 10/20$ .

Il peut renoncer au bénéfice de toute note  $\geq 10/20$  obtenue à un ECUE d'une UE non validée.

La demande écrite devra être déposée au secrétariat pédagogique au plus tard dans les quinze jours suivant la rentrée.

## **7 MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME ET MENTIONS**

### **7.1 Diplôme de licence**

L'obtention de la Licence est conditionnée par l'acquisition de 180 ECTS (L1 + L2 + L3).

Pour les formations comportant un stage obligatoire, la délivrance du diplôme est subordonnée à la réalisation et la soutenance du stage.

Pour la licence LEA, la délivrance du diplôme est de plus conditionnée à la réalisation du projet linguistique en 2<sup>ème</sup> année.

Les mentions sont délivrées aux deux sessions.

Les mentions sont délivrées en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant sur l'ensemble des 3 années de la Licence (L1, L2, L3).

Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 : mention passable

Moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 : mention assez bien

Moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 : mention bien

Moyenne générale supérieure ou égale à 16/20 : mention très bien

### **7.2 Diplôme intermédiaire de DEUG**

L'étudiant qui le demande peut obtenir un diplôme de DEUG Arts Lettres Langues mention Langues Etrangères Appliquées s'il a acquis les 60 ECTS du L1 et les 60 ECTS du L2.

L'obtention du DEUG est conditionnée à la réalisation du projet linguistique de 2<sup>ème</sup> année.

## **8 ABSENCE, FRAUDE AUX EXAMENS ET PLAGIAT**

### **8.1 Absence aux cours**

La présence est obligatoire aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et de projet tutoré, sauf régimes spéciaux entraînant une dispense d'enseignement prévue au contrat d'études.

Au-delà de trois absences non justifiées aux séances de travaux pratiques, travaux dirigés, colles et oraux il peut être décidé l'exclusion de la première session d'examen.

Une absence totale non justifiée d'une année d'études peut entraîner l'exclusion aux deux sessions pour l'année en cours.

Une commission constituée du directeur de la composante, du ou des responsables d'études, du responsable de l'enseignement, décide de l'exclusion éventuelle après convocation de l'étudiant.

## **8.2 Fraude aux examens et plagiat**

La fraude est passible de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Le plagiat est passible de peine pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 500 000€ d'amende. Le jury reste souverain concernant la sanction à appliquer en cas où la fraude d'un-e étudiant-e aurait été avérée.

**Voir charte des examens** sur le site de l'Université.

UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Domaine de formation	Art, Lettres et Langues
Mention du diplôme	Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA)
Parcours 1	Anglais/Allemand
Parcours 2	Anglais/Espagnol
Parcours 3	Anglais/Italien
Effectifs du diplôme	(30 Ang/All ; 234 Ang/Esp ; 75 Ang/Ital)
Année du diplôme	L1
Responsables pédagogiques	Emmeline GROS
Secrétaire pédagogique	Stéphanie TRIAIRE
<b>maquette 2021/2022</b>	



UFR Lettres, Langues  
et Sciences Humaines

SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
S1		<b>S1</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>72</b>	<b>144</b>	<b>0</b>			<b>216</b>	<b>1200</b>
S1	<b>UE 11</b>	<b>Langue : Anglais</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>60</b>	<b>354</b>
S1	11a	Grammaire	4	4	CC 100%	12	12		7		24	102
S1	11b	Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18		7		18	126
S1	11c	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		7		18	126
S1	<b>UE 12</b>	<b>Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>								
S1	<b>UE 12</b>	<b>Langue: Allemand ou</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>60</b>	<b>66</b>
S1	12a	Grammaire	4	4	CC 100%	12	12		1		24	30
S1	12b	Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18		1		18	18
S1	12c	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S1	<b>UE 12</b>	<b>Langue: Espagnol ou</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>60</b>	<b>258</b>
S1	12a	Grammaire	4	4	CC 100%	12	12		5		24	78
S1	12b	Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18		5		18	90
S1	12c	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		5		18	90
S1	<b>UE 12</b>	<b>Langue: Italien ou</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>60</b>	<b>114</b>
S1	12a	Grammaire	4	4	CC 100%	12	12		2		24	42
S1	12b	Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18		2		18	36
S1	12c	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S1	<b>UE 13</b>	<b>Matières d'application</b>	<b>7</b>	<b>7</b>		<b>36</b>	<b>18</b>	<b>0</b>			<b>54</b>	<b>180</b>
S1	13a	Introduction à l'économie générale	2	2	CC 100%	18					18	27
S1	13b	Introduction au droit	2	2	CT 100%	18					18	27
S1	13c	Techniques d'information et communication	3	3	CC 100%		18		7		18	126
S1	<b>UE 14</b>	<b>Matières transversales</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		<b>12</b>	<b>30</b>	<b>0</b>			<b>42</b>	<b>228</b>
S1	14a	Techniques d'expression	2	2	CC 50% + CT 50%		18		7		18	126
S1	14b	Culture générale	2	2	CT 100%	12					12	18
S1	14c	Méthodologie du travail universitaire	1	1	CC 100%		12		7		12	84
S2		<b>S2</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		<b>90</b>	<b>154</b>	<b>0</b>			<b>244</b>	<b>1197</b>
S2	<b>UE 21</b>	<b>Langue : Anglais</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>30</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>78</b>	<b>333</b>
S2	21a	Grammaire	3	3	CC 100%	12	12		6		24	90
S2	21b	Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18		6		18	108
S2	21c	Civilisation	2	2	CT 100%	18					18	27
S2	21d	Expression-Compréhension	2	2	CC 100%		18		6		18	108
S2	<b>UE 22</b>	<b>Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>								
S2	<b>UE 22</b>	<b>Langue: Allemand ou</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>30</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>78</b>	<b>93</b>
S2	22a	Grammaire	3	3	CC 100%	12	12		1		24	30
S2	22b	Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S2	22c	Civilisation	2	2	CC 100%	18					18	27
S2	22d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S2	<b>UE 22</b>	<b>Langue: Espagnol ou</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>30</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>78</b>	<b>237</b>
S2	22a	Grammaire	3	3	CC 100%	12	12		4		24	66
S2	22b	Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18		4		18	72
S2	22c	Civilisation	2	2	CC 100%	18					18	27
S2	22d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		4		18	72
S2	<b>UE 22</b>	<b>Langue: Italien</b>	<b>9</b>	<b>9</b>		<b>30</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>78</b>	<b>141</b>
S2	22a	Grammaire	3	3	CC 100%	12	12		2		24	42
S2	22b	Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S2	22c	Civilisation	2	2	CT 100%	18					18	27
S2	22d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S2	<b>UE 23</b>	<b>Matières d'application</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>18</b>	<b>18</b>	<b>0</b>			<b>36</b>	<b>135</b>
S2	23a	Droit de l'entreprise	3	3	CT 100%	18					18	27
S2	23b	Techniques d'information et communication	3	3	CC 100%		18		6		18	108
S2	<b>UE 24</b>	<b>Matières transversales</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>12</b>	<b>40</b>	<b>0</b>			<b>52</b>	<b>258</b>
S2	24a	Techniques d'expression	2	2	CC 50% + CT 50%		18		6		18	108
S2	24b	Culture générale	2	2	CT 100%	12					12	18
S2	24c	Initiation à la recherche documentaire	1	1	CC 100%		12		6		12	72
S2	24d	PPE	1	1	CC 100%		10		6		10	60

Total heures semestre 1 / étudiants	<b>216,00</b>
Total heures semestre 2 / étudiants	<b>244,00</b>
<b>Total heures année / étudiants</b>	<b>460,00</b>

HETD sem1	<b>1200</b>
HETD sem2	<b>1197</b>
<b>HETD TOTAL</b>	<b>2397</b>



UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Domaine de formation	Art, Lettres et Langues
Mention du diplôme	Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA)
Parcours 1	Anglais/Allemand
Parcours 2	Anglais/Espagnol
Parcours 3	Anglais/Italien
Effectifs du diplôme	(9 Ang/All ; 95 Ang/Esp ; 24 Ang/Ital)
Année du diplôme	L2
Responsables pédagogiques	Emmeline GROS
Secrétaire pédagogique	Stéphanie TRIAIRE
<i>maquette 2021/2022</i>	



UFR Lettres, Langues  
et Sciences Humaines

SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
S3		S3	30	30							237	882
S3	UE 31	Langue : Anglais	9	9		18	54	0			72	189
S3	31a	Thème	2	2	CC 100%		18		3		18	54
S3	31b	Version	2	2	CC 100%		18		3		18	54
S3	31c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
S3	31d	Langue des affaires	2	2	CC 100%		18		3		18	54
S3	UE32	Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)										
S3	UE32	Langue : Allemand ou	9	9		18	54	0			72	81
S3	32a	Thème	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	32b	Version	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	32c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
S3	32d	Langue des affaires	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	UE32	Langue : Espagnol ou	9	9		18	54	0			72	135
S3	32a	Thème	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S3	32b	Version	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S3	32c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
S3	32d	Langue des affaires	2	2	CC 100%		18		2		18	36
S3	UE32	Langue : Italien	9	9		18	54	0			72	81
S3	32a	Thème	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	32b	Version	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	32c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
S3	32d	Langue des affaires	2	2	CC 100%		18		1		18	18
S3	UE33	Matières d'application	8	8		54	12	0			66	117
S3	33a	Introduction à l'économie de l'entreprise	3	3	CC 100%	18					18	27
S3	33b	Sociologie des organisations	2	2	CC 100%	18					18	27
S3	33c	Statistiques	3	3	CC 100%	18	12		3		30	63
S3	UE34	Matières transversales	4	4		1,5	18	7,5			27	279
S3	34a	1 LV Grand débutant au choix :	2	2	CC 100%		18				18	126
		Allemand					18		1		18	18
		Arabe					18		1		18	18
		Chinois					18		1		18	18
		Espagnol					18		1		18	18
		Italien					18		1		18	18
		Portugais					18		1		18	18
		Russe					18		1		18	18
S3	34b	Préparation à la certification PIX	2	2	CC 100%			7,5		5	7,5	25,0
S3	34c	Maîtrise de l'écrit			Enseignement suivi	1,5					1,5	2,3
S4		S4	30	32							264	869
S4	UE 41	Langue : Anglais	7	7		15	45	0			60	157,5
S4	41a	Thème	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S4	41b	Version	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S4	41c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S4	41d	Expression-compréhension	1	1	CC 100%		15		3		15	45
S4	UE 42	Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)										
S4	UE 42	Langue : Allemand	7	7		15	45	0			60	67,5
S4	42a	Thème	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	42b	Version	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	42c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S4	42d	Expression-compréhension	1	1	CC 100%		15		1		15	15
S4	UE 42	Langue : Espagnol	7	7		15	45	0			60	157,5
S4	42a	Thème	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S4	42b	Version	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S4	42c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S4	42d	Expression-compréhension	1	1	CC 100%		15		3		15	45
S4	UE 42	Langue : Italien	7	7		15	45	0			60	67,5
S4	42a	Thème	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	42b	Version	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	42c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S4	42d	Expression-compréhension	1	1	CC 100%		15		1		15	15
S4	UE 43	Matières d'application	5	5		33	36	0			69	157,5
S4	43a	Gestion niveau I	2	2	CC 100%	15	15		3		30	67,5
S4	43b	Initiation à l'interculturalité	1	1	CC 100%		6		3		6	18
S4	43c	Marketing	2	2	CC 100%	18	15		3		33	72
S4	UE 44	Matières transversales	6	6		0,0	24	11			35	111
S4	44a	1 LV Grand débutant au choix :	2	2	CC 100%		15		7		15	105
		Allemand					15		1		15	15
		Arabe					15		1		15	15
		Chinois					15		1		15	15
		Espagnol					15		1		15	15
		Italien					15		1		15	15
		Portugais					15		1		15	15
		Russe					15		1		15	15
S4	44b	Préparation à la certification PIX	2	2	CC 100%			11		5	11,00	36,67
S4	44c	Maîtrise de l'écrit parcours 1 parcours 2 (renforcé)	ou 2	2	CC 100%		3		2		3,00	6
							9		1		9,00	9
S4	UE 45	Projet linguistique à l'étranger	1	3		0	10	0			10	30

S4		Méthodologie et préparation du projet linguistique à l'étranger	1		CC 100%		10		3		10	30
S4	<b>UE 46</b>	<b>1 Spécialisation professionnelle au choix parmi 4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>			<b>30</b>	<b>120</b>
S4	46a	Spécialisation Tourisme et Monde Maritime									30	30
S4	46a1	Les acteurs de la Croisière et du Yachting	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46a2	Géographie de l'Espace Maritime et Fluvial	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46b	Spécialisation Etudes politiques et communication									30	30
S4	46b1	Introduction à la communication	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46b2	Introduction aux études politiques	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46c	Spécialisation Langue et Traduction									30	30
S4	46c1	Traduction et linguistique	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46c2	Initiation à la traductologie	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46d	Spécialisation FLE et Enseignement									30	30
S4	46d1	Linguistique du FLE	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S4	46d2	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	2	2	CC 100%		15		1		15	15

Total heures semestre 1 / étudiants	<b>237,00</b>
Total heures semestre 2 / étudiants	<b>264,00</b>
<b>Total heures année / étudiants</b>	<b>501,00</b>

HETD sem1	<b>882,25</b>
HETD sem2	<b>869</b>
<b>HETD TOTAL</b>	<b>1750,75</b>

UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Sociétés, Langues, Territoires
Domaine de formation	Art, Lettres et Langues
Mention du diplôme	Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA)
Parcours 1	Anglais/Allemand
Parcours 2	Anglais/Espagnol
Parcours 3	Anglais/Italien
Effectifs du diplôme	(7 Ang/All ; 61 Ang/Esp ; 16 Ang/Ital)
Année du diplôme	L3
Responsables pédagogiques	Emmeline GROS
Secrétaire pédagogique	Stéphanie TRIAIRE
maquette 2021/2022	

SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
SS		55	30	30							275	635
SS	UE 51	Langue : Anglais	9	9		18	54	0			72	189
SS	51a	Thème	2	2	CC 50% + CT 50%		18		3		18	54
SS	51b	Version	2	2	CC 100%		18		3		18	54
SS	51c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
SS	51d	Monde des affaires	2	2	CC 100%		18		3		18	54
SS	UE 52	Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)	9	9								
SS	UE 52	Langue : Allemand ou	9	9		18	54	0			72	81
SS	52a	Thème	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	52b	Version	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	52c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
SS	52d	Monde des affaires	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	UE 52	Langue : Espagnol ou	9	9		18	54	0			72	135
SS	52a	Thème	2	2	CC 100%		18		2		18	36
SS	52b	Version	2	2	CC 100%		18		2		18	36
SS	52c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
SS	52d	Monde des affaires	2	2	CC 100%		18		2		18	36
SS	UE 52	Langue : Italien	9	9		18	54	0			72	81
SS	52a	Thème	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	52b	Version	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	52c	Civilisation	3	3	CC 100%	18					18	27
SS	52d	Monde des affaires	2	2	CC 100%		18		1		18	18
SS	UE 53	Matières d'application	6	6		43	40	0			83	185
SS	53a	Cours et méthodologie de la préparation aux concours	1	1	CC 100%	8	15		3		23	57
SS	53b	Economie Internationale	2	2	CC 100%	18					18	27
SS	53c	Gestion niveau II	2	2	CC 100%	11	13		3		24	55,5
SS	53d	Communication événementielle	1	1	CC 100%	6	12		3		18	45
SS	UE 54	Matières transversales	2	2		0	18	0			18	126
SS	54a	1 LV Grand débutant au choix :	2	2	CC 100%		18		7		18	126
		Allemand					18		1		18	18
		Arabe					18		1		18	18
		Chinois					18		1		18	18
		Espagnol					18		1		18	18
		Italien					18		1		18	18
		Portugais					18		1		18	18
		Russe					18		1		18	18
SS	UE 55	1 Spécialisation professionnelle au choix parmi 4	4	4		0	30	0			30	120
SS	55a	Spécialisation Tourisme et Monde Maritime									30	30
SS	55a1	Encadrement des clientèles	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55a2	Les Composantes des Produits: Segments, Caractéristiques, Enjeu	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55b	Spécialisation Etudes politiques et communication									30	30
SS	55b1	Storytelling politique : théorie et critique	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55b2	Storytelling politique : application	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55c	Spécialisation Langue et traduction									30	30
SS	55c1	Traduction spécialisée	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55c2	Initiation à l'Interprétation	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55d	Spécialisation FLE et Enseignement									30	30
SS	55d1	Didactique du FLE	2	2	CC 100%		15		1		15	15
SS	55d2	Culture et civilisation françaises	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6		56	30	30							223	497
S6	UE 61	Langue : Anglais	8	8		15	45	0			60	157,5
S6	61a	Thème	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S6	61b	Version	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S6	61c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	61d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		15		3		15	45
S6	UE 62	Langue : Allemand, Espagnol, Italien (selon parcours choisi)	8	8								
S6	UE 62	Langue : Allemand	8	8		15	45	0			60	67,5
S6	62a	Thème	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	62b	Version	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	62c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	62d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	UE 62	Langue : Espagnol	8	8		15	45	0			60	112,5
S6	62a	Thème	2	2	CC 100%		15		2		15	30
S6	62b	Version	2	2	CC 100%		15		2		15	30
S6	62c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	62d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		15		2		15	30
S6	UE 62	Langue : Italien	8	8		15	45	0			60	67,5
S6	62a	Thème	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	62b	Version	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	62c	Civilisation	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	62d	Expression-compréhension	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	UE 63	Matières d'application	6	6		45	10	0			55	97,5
S6	63a	Relations internationales	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	63b	Marketing international	2	2	CC 100%	15	10		3		25	52,5
S6	63c	Création d'entreprise	2	2	CC 100%	15					15	22,5
S6	UE 64	Stage	4	4		0	18	0			18	54
S6	64a	Méthodologie et préparation au stage	4	4	CC 100%		18		3		18	54
S6	UE 65	1 Spécialisation Professionnelle au choix parmi 4	4	4		0	30	0			30	120
S6	65a	Spécialisation Tourisme et Monde Maritime									30	30
S6	65a1	Montage de Produits	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	65a2	Quotation et Vente	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	65b	Spécialisation Etudes politiques et communication									30	30
S6	65b1	Initiation à la recherche en sciences politiques	2	2	CC 100%		15		1		15	15
S6	65b2	Initiation à la recherche en communication	2	2	CC 100%		15		1		15	15

se	65c	Spécialisation Langue et Traduction								30	30
se	65c1	Linguistique appliquée	2	2	CC 100%		15		1	15	15
se	65c2	Langue et technologies de l'information	2	2	CC 100%		15		1	15	15
se	65d	Spécialisation FLE et Enseignement								30	30
se	65d1	Linguistique appliquée	2	2	CC 100%		15		1	15	15
se	65d2	Méthodologie de la recherche didactique	2	2	CC 100%		15		1	15	15

Total heures semestre 1 / étudiants	275,00
Total heures semestre 2 / étudiants	223,00
<b>Total heures année / étudiants</b>	<b>498,00</b>

HETD sem1	635
HETD sem2	497
<b>HETD TOTAL</b>	<b>1131</b>